

FICHE PROGRAMME

Titre du programme	Repérage précoce et prise en charge des troubles psychiques chez les adolescents.
N° ANDPC	10402000050
Catégorie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médecine générale ➤ Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ➤ Psychiatrie générale ➤ Pédiatrie
Orientations	30. Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogique ou cognitive : Formation présentielle (séminaire, journée, atelier, formation interactive, ➤ Analyse des pratiques : Audit clinique.
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ 1 Journée, soit 6 heures présentielles. +1 h en NP
Objectifs	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les connaissances relatives au développement de l'adolescent afin de conduire une consultation d'adolescent. • Repérer les adolescents en souffrance psychique des risques potentiels suicidaires
Pré requis	➤ Néant
Résumé	<p>L'adolescence et le début de l'âge adulte sont des phases de la vie caractérisées par la transition, la construction de l'identité et l'acquisition de l'autonomie. Ce sont des temps de transformations physiques et psychiques constantes.</p> <p>Ces périodes sont donc sujettes à la vulnérabilité des jeunes qui vont exprimer des besoins variés, en fonction de leur âge, de leur niveau de maturité et de leur environnement.</p> <p>En France, on estime qu'entre 10 à 20 % des jeunes sont en situation de mal-être. A l'instar de ces données, le baromètre santé 2010 de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) montrait qu'environ 15% des jeunes de 15-25 ans déclaraient une situation de souffrance psychique au cours des 4 dernières semaines. On estime que 3 % des 13-19 ans présentent des troubles de l'humeur. Les troubles émotionnels (troubles anxieux et troubles dépressifs) ont un retentissement sur le fonctionnement psychosocial, individuel et familial.</p> <p>Les 12-25 ans déclarent avoir consulté au moins une fois le médecin dans l'année. En moyenne le médecin traitant, pédiatre ou généraliste, est consulté 2,3 fois par an. Ce qui les met en première ligne pour dépister les conduites à risque et mettre en œuvre une démarche éducative.</p> <p>La consultation avec un adolescent demande une implication particulière dans la mesure où le vécu des patients fait souvent écho à celui du soignant (d'adolescence ou de relation avec leurs propres adolescents) et oblige à se confronter aux critères moraux personnels, à sa relation avec la jeunesse, à la sexualité</p>
Nombre d'étapes	➤ 3
Concepteur du programme	➤ Dr Dominique GIRARDON
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47